

*Baromètre Trimestriel du Tourisme
Au
Burkina Faso*



TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des sigles.....	iii
Avant-propos.....	v
I- Cadre conceptuel.....	1
1- Collecte de données.....	1
2- Méthodologie de collecte.....	1
3- Equipe de rédaction.....	2
II- Tendances du tourisme au 2 ^{eme} trimestre de 2015.....	3
1- Indicateurs touristiques.....	3
2- Opinions des professionnels.....	6
III- Perspectives pour le troisième trimestre 2015.....	6
IV- ZOOM : Impact du FESPACO 2015 sur l'activité d'hébergement des ETH.....	6
V- Tourisme infos veille.....	7
1- Evènements du deuxième trimestre de 2015.....	7
2- Evènements à venir.....	8
VI- Informations et suggestions.....	9
1- Informations sur le métier de guide de tourisme.....	9
2- Suggestions.....	10

Liste des graphiques

Graphique I : Répartition des motifs des arrivées du deuxième trimestre de 2015.....	3
Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers.....	4
Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers.....	5
Graphique IV : Comparaison des variations des indicateurs hôteliers du 2ème trimestre de 2015 à ceux du 2ème trimestre de 2014.....	5

Liste des tableaux

Tableau I : Répartition de l'échantillon dans l'espace.....	2
Tableau II: Synthèse des données collectées dans les ETH lors du FESPACO 2015.....	7

Liste des sigles

SIGLES

AVT	Agence de voyages et de tourisme
DGT	Direction générale du tourisme
DGVAT	Direction générale de la valorisation et de l'aménagement touristique
DVAT	Direction de la valorisation et de l'aménagement touristique
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FESPACO	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
DGESS	Direction générale des études et de statistiques sectorielles

Mot de Monsieur le Ministre de la Culture et du Tourisme

Les ministères et institutions disposent de services propres qui réalisent des opérations statistiques dans leurs domaines de compétence. Au sein du Ministère de la Culture et du Tourisme, c'est à l'Observatoire national du tourisme que revient la charge de collecter, d'analyser, de produire et de diffuser des informations statistiques sur le secteur du tourisme.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les Administrations centrales et déconcentrées, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants, les étudiants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances du secteur, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

Pour satisfaire ces utilisateurs tout en aidant à une meilleure connaissance du fait touristique au Burkina Faso, l'Observatoire national du tourisme se fait fort d'honorer son rendez-vous trimestriel. Il met à votre disposition le n°009 du baromètre dont la vocation première est d'analyser la conjoncture des activités touristiques dans notre pays.

Les données statistiques compilées dans le baromètre trimestriel du tourisme sont mises à la disposition de tous, gratuitement, aussi bien en version papier que numérique et dans les limites des règles de la confidentialité.

Tout en vous souhaitant plein succès dans vos activités, je vous exhorte à en faire bon usage.

Jean Claude DIOMA

*Officier de l'Ordre du Mérite, des Arts,
des Lettres et de la Communication*

Avant-propos

L'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le dixième baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso portant sur le deuxième trimestre de l'année 2015.

Le présent numéro a pour but d'évaluer l'importance du tourisme et son évolution au cours du trimestre écoulé.

Dans cette optique, il donne un aperçu des tendances des activités des Etablissements touristiques d'hébergement (ETH), des Agences de voyages et du tourisme (AVT) ainsi que des événements culturels et touristiques du deuxième trimestre. Il se propose par ailleurs d'esquisser les perspectives pour le troisième trimestre de l'année.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu du document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Nous remercions l'ensemble des partenaires dont la collaboration a permis de produire le présent baromètre tout en souhaitant que ce partenariat s'intensifie d'avantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de cet important document.
Bonne lecture à toutes et à tous !

OBSTOUR



Musée communal sogossira sanon

I- Cadre conceptuel

Le présent cadre conceptuel a pour but d'expliquer la méthodologie d'élaboration du baromètre trimestriel du tourisme n°009.

Cette méthodologie épouse celle édictée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

1- Collecte de données

Le baromètre du tourisme est élaboré de façon trimestrielle. Il comporte un ensemble d'informations statistiques qui découlent d'un sondage réalisé auprès des ETH et des AVT, d'un processus de veille et des fiches de collecte des statistiques hôtelières.

2- Méthodologie de collecte

Les données compilées dans le baromètre trimestriel du tourisme sont obtenues sur la base d'un sondage réalisé auprès des ETH et des AVT de cinq (05) villes du Burkina Faso. L'échantillon de ce sondage se compose comme suit :

- ✓ 63 ETH de toute catégorie des villes de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso, de Banfora, de Koudougou et de Tenkodogo ;
- ✓ 12 AVT de la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Outre cette collecte par sondage, il est procédé à une collecte de veille qui se fait à travers divers supports d'informations notamment la presse écrite, la presse audio-

visuelle, la presse en ligne, afin de recenser les évènements culturels, touristiques et sportifs à venir et susceptibles d'influer sur l'activité touristique.

Les données des fiches de collecte des statistiques hôtelières viennent étoffer les données sus-citées.

Tableau I : Répartition de l'échantillon dans l'espace

Entreprises touristiques	Ouagadougou	Bobo-Dosso	Koudougou	Banfara	Tenkodogo	Total
ETH	40	10	05	05	03	63
AVT	10	02	00	00	00	12

3- Equipe de rédaction

L'équipe de rédaction est pluridisciplinaire (économiste-statisticien, juristes, sociologues, économiste-planificateur, géographe, etc.). Elle est composée d'agents de l'Observatoire national du tourisme, de la Direction générale du tourisme, de la Direction générale de la valorisation et de l'aménagement touristique, de l'Office national du tourisme burkinabè et de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles du MCT.



Salle d'exposition du Musée national du Burkina Faso

II- Tendances du tourisme au 2^{ème} trimestre de 2015

1- Indicateurs touristiques

L'activité touristique au Burkina Faso est en hausse au deuxième trimestre de l'année 2015 par rapport au premier trimestre de la même année selon l'étude réalisée par l'Observateur national du tourisme.

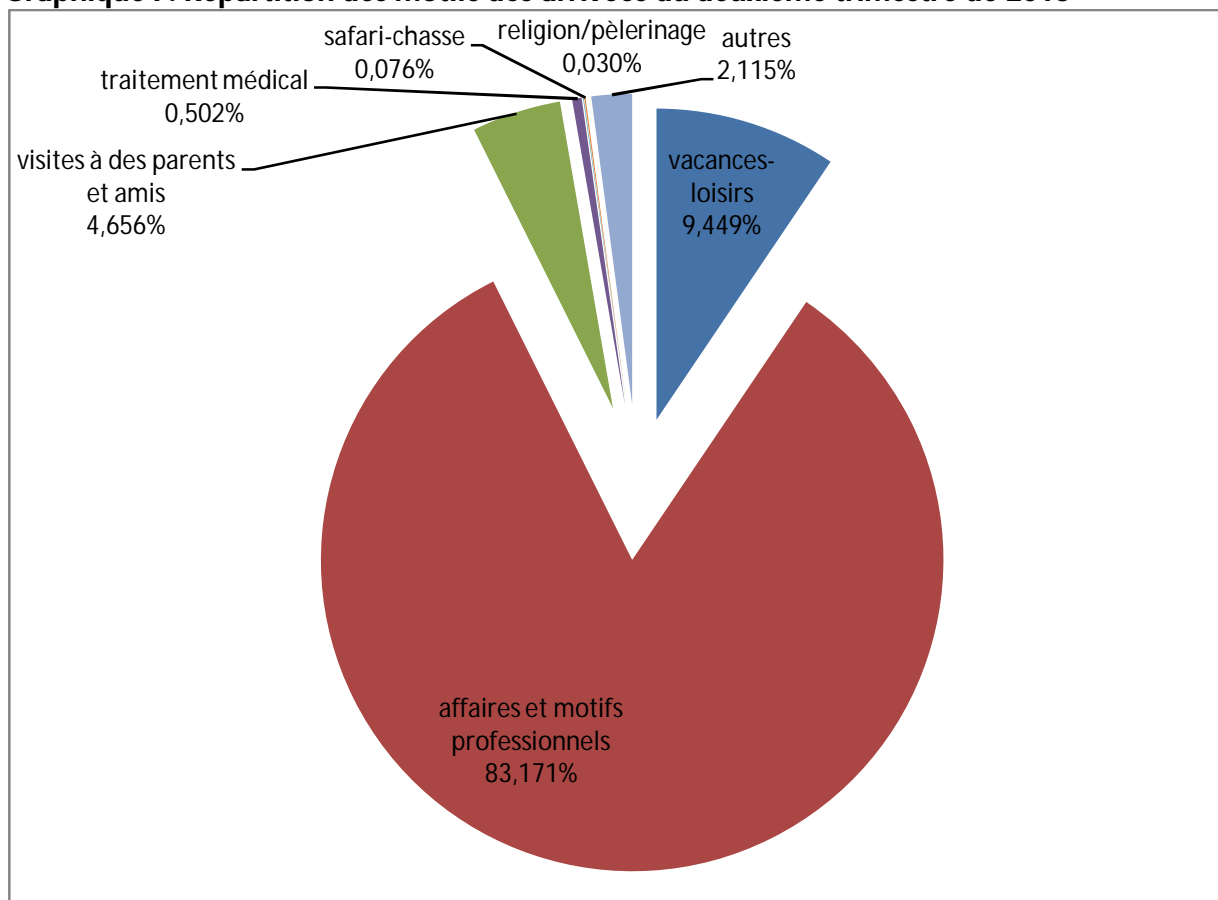
Les arrivées et les nuitées du deuxième trimestre ont évolué positivement (*cf. graphique II*) comparativement à ceux du premier trimestre en dehors des recettes qui ont enregistré une baisse.

Les arrivées dans les ETH au deuxième trimestre ont en effet connu une augmentation de 4,8%. Cette progression est cependant moins importante que celle du trimestre précédent qui a connu une croissance de 12,8%.

Pour le deuxième trimestre, les principaux motifs de déplacement sont :

- ✓ « Affaires et motifs professionnels » : 83,2% ;
- ✓ « Vacances et loisirs » : 9,4% ;
- ✓ « Visites à des parents et amis » : 4,7%.

Graphique I : Répartition des motifs des arrivées du deuxième trimestre de 2015



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2015, les hôteliers ont enregistré une variation des nuitées de +4,4% comparativement au premier trimestre où elle se situait à +17,9%.

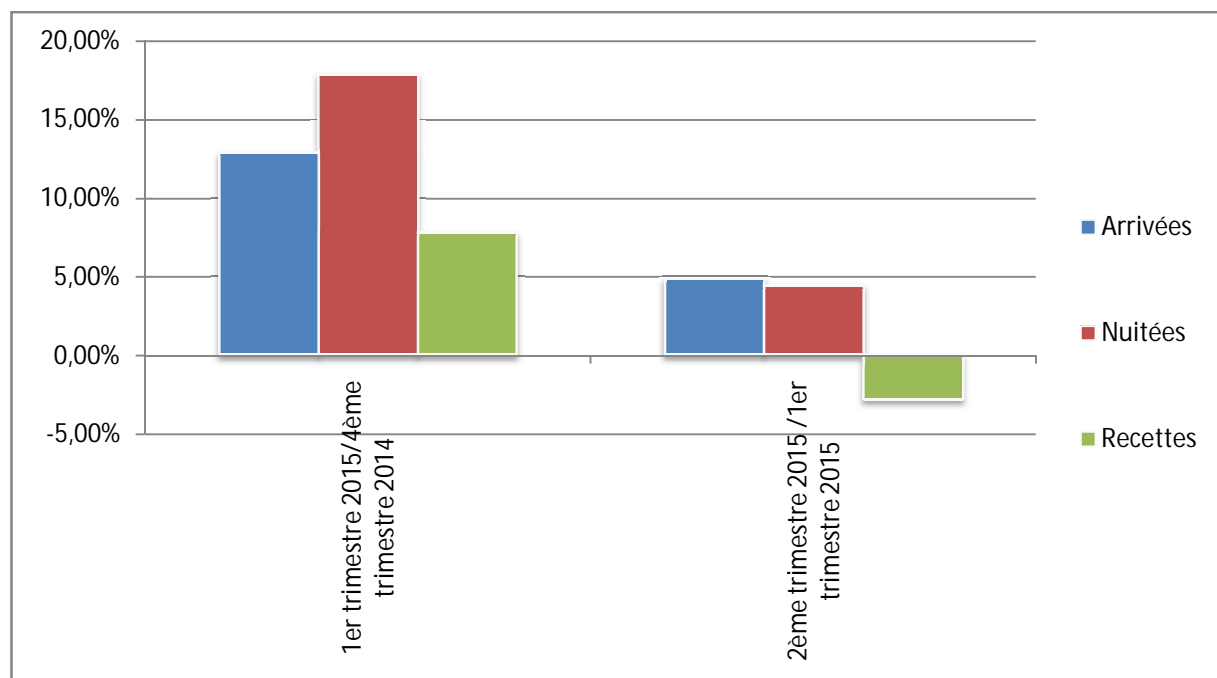
S'agissant des recettes, elles connaissent une baisse de 2,8% au deuxième trimestre contrairement au premier trimestre où elles enregistraient une hausse de 7,8%.

Ce contraste entre les indicateurs (nuitées et arrivées en hausse et recettes en baisse) pourrait s'expliquer par une bonne tenue de l'activité d'hébergement et par une régression des activités connexes de l'hôtellerie notamment la restauration, le bar, la piscine, et surtout les salles de conférence, etc.

L'activité touristique au cours du deuxième trimestre de 2015 a connu un ralentissement de son rythme de croissance malgré la tenue de manifestations et de rencontres d'envergure internationale (Festival international de jazz et des musiques créatives ; Salon international de l'énergie, des mines et des carrières ; Foire internationale multisectorielle de Ouagadougou).

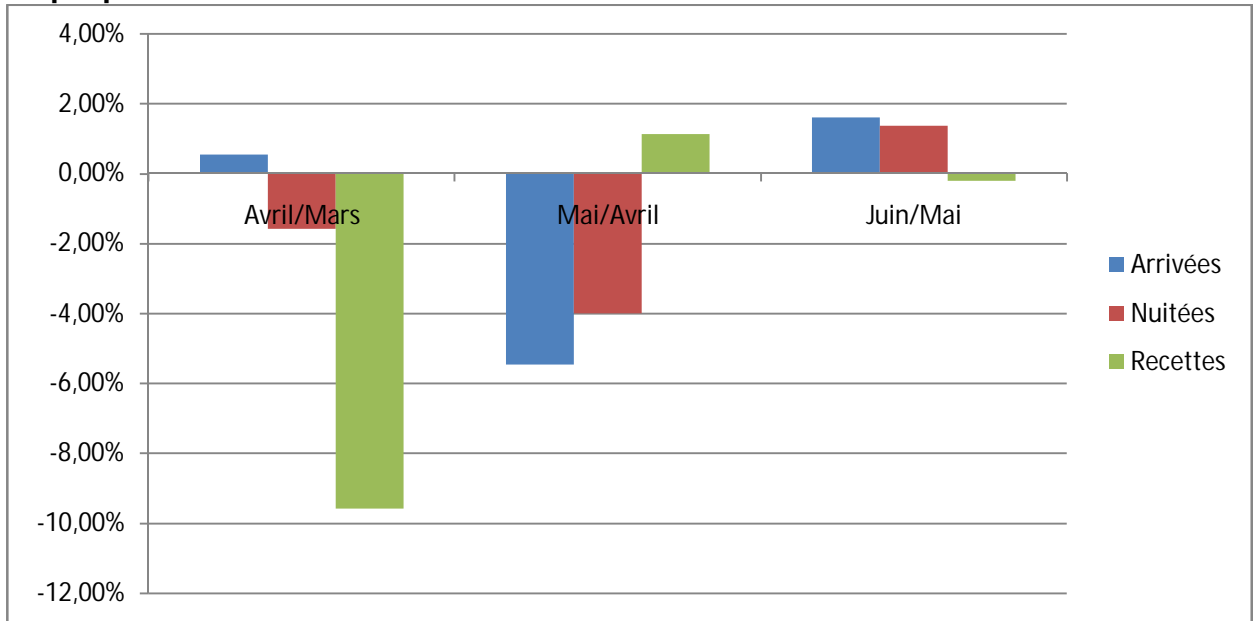
Ces manifestations et rencontres n'ont pas eu l'effet escompté du fait de la situation sécuritaire dans la sous-région ouest-africaine et de quelques situations de crises répétitives dans le pays.

Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers



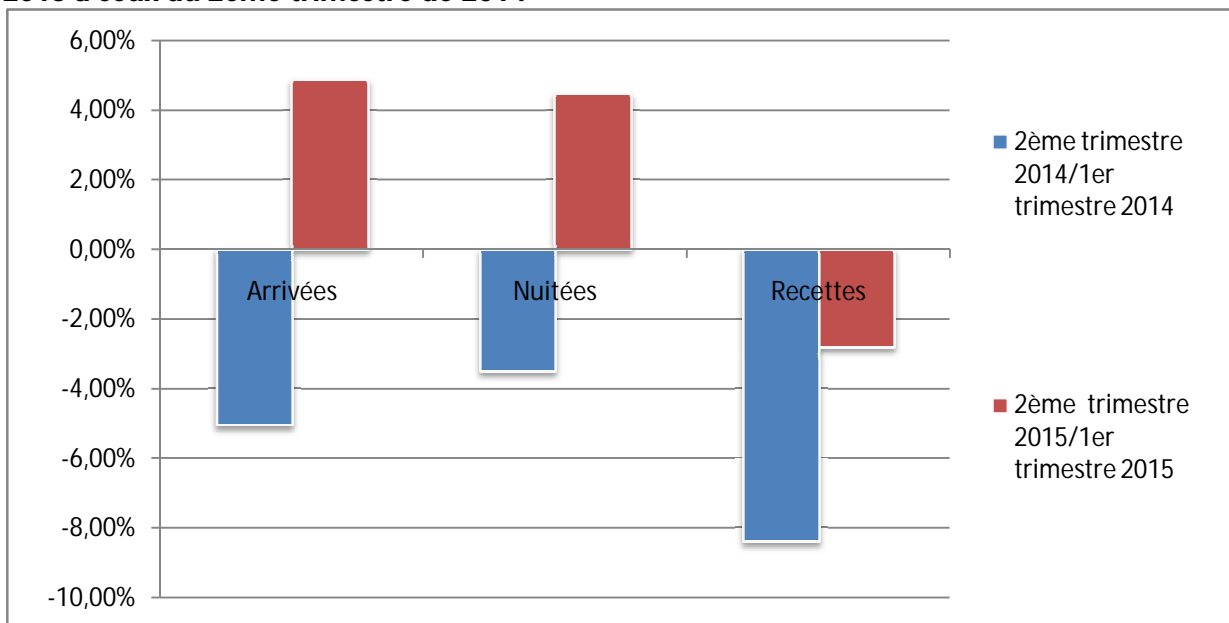
Le mois le plus dynamique au deuxième trimestre de l'année 2015 a été celui de juin. En effet, en dehors des recettes, ce mois a enregistré une hausse des indicateurs hôteliers comparativement à ceux des deux autres mois du trimestre (cf. graphique III).

Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers



Une comparaison de l'évolution des activités touristiques du deuxième trimestre de 2015 à celle de la même période de 2014 fait ressortir une variation positive des indicateurs physiques hôteliers et une variation négative des recettes. La variation négative des recettes est moins accentuée et se chiffre à 2,8% comparativement à la même période de 2014 où elle se situait à 8,4%. Cette situation pourrait s'expliquer par les effets de reprise de l'activité touristique amorcée depuis le premier trimestre.

Graphique IV : Comparaison des variations des indicateurs hôteliers du 2ème trimestre de 2015 à ceux du 2ème trimestre de 2014



2- Opinions des professionnels

Selon l'avis des professionnels de l'hôtellerie, 52% estiment que l'activité touristique est en recul au deuxième trimestre de l'année 2015 par rapport au premier trimestre de la même année. Sur la même période, 16% ont jugé qu'elle est en hausse et 32% trouvent qu'elle est stable.

Le climat des affaires dans le secteur de l'hébergement s'est amélioré par rapport au trimestre passé selon 20% des acteurs interrogés contre 50% qui le jugent défavorable. Quant aux professionnels des voyages, 57% estiment que leurs activités au cours du deuxième trimestre sont restées stables comparativement au premier trimestre de l'année 2015. Sur la même période, 43% ont jugé qu'elles sont en baisse.

Concernant le climat des affaires dans le secteur des voyages, il est resté également stable au cours du deuxième trimestre de 2015 selon l'avis de 43% des acteurs interrogés, contrairement à 57% pour qui l'activité serait en recul.

III- Perspectives pour le troisième trimestre 2015

Les perspectives pour le trimestre à venir sont peu reluisantes. En effet, ce trimestre est celui de la saison des pluies qui est peu favorable à l'activité touristique au Burkina Faso. Par ailleurs, il coïncide avec la période préélectorale, période d'incertitudes qui n'est pas de nature à rassurer et à attirer les touristes internationaux.

Cependant quelques professionnels du secteur de l'hôtellerie gardent l'espoir quant à une légère amélioration des indicateurs hôteliers du fait que le troisième trimestre coïncide aussi avec la période des grandes vacances, période pendant laquelle le tourisme interne connaît un regain d'activités. En effet, 42% de ces professionnels estiment que les indicateurs hôteliers du troisième trimestre de 2015 connaîtront une légère hausse comparativement à ceux du deuxième trimestre. Une proportion de 38% prévoit une stabilité, tandis que 20% présagent un ralentissement des activités d'hébergement par rapport au deuxième trimestre de 2015.

Concernant l'état du marché des voyages, 43% des professionnels sont pessimistes quant aux perspectives au cours du troisième trimestre. Ils avancent comme raisons la saison pluvieuse qui rend inaccessibles de nombreux sites touristiques, la période préélectorale et la situation sécuritaire dans la sous-région. Une même proportion de ces professionnels conjecture une relative stabilité de l'activité des voyages. Donc seul 14% de ces professionnels du segment « marché de voyages » prévoient une hausse du volume des voyages au cours du troisième trimestre.

IV- ZOOM : Impact du FESPACO 2015 sur l'activité d'hébergement des ETH

Le FESPACO qui s'est déroulé du 28 février au 07 mars 2015 a attiré de nombreux visiteurs venant de divers horizons. Dans le cadre de cette manifestation, la Direction générale des études et des statistiques sectorielles en collaboration avec l'Observatoire

national du tourisme a initié une collecte de données afin de mesurer l'impact de l'évènement sur l'activité économique.

La collecte de données s'est faite auprès de 41 Etablissements touristiques d'hébergement (ETH) de la ville de Ouagadougou. Cette opération a eu un taux de réponse de 92,7%.

L'analyse des données nous renseigne que 68% des ETH ont reçu au moins un festivalier.

Ainsi, le FESPACO 2015 a permis à ces ETH d'enregistrer 403 arrivées de touristes venant de 45 pays. Ces arrivées ont engendré 2 822 nuitées et des recettes de l'ordre de 109 539 480 FCFA.

Parmi les européens, les français étaient les plus représentés avec 67 festivaliers. En Afrique, les maliens étaient majoritaires avec 74 festivaliers et quant à l'Amérique, ce sont les américains (Etats-Unis) avec 9 festivaliers.

La durée moyenne de séjour était de 7 nuits. Cet indicateur est égal à la durée de la manifestation. La dépense journalière moyenne des festivaliers en matière d'hébergement s'élevait à 38 816 FCFA. Quant à la recette moyenne d'hébergement par touriste, elle s'élevait à 271 810 FCFA.

Tableau II: Synthèse des données collectées dans les ETH lors du FESPACO 2015

	Afrique	Europe	Amérique	Asie	Total
Arrivées	260	120	22	1	403
Nuitées	1 783	866	165	8	2 822
Recette en FCFA	63 401 670	38 148 210	7 749 600	240 000	109 539 480
Pays de résidence	28	10	6	1	45

V- Tourisme infos veille

1- Evènements du deuxième trimestre de 2015

- Le 4^{ème} **Salon international de l'énergie, des mines et des carrières (SEMICA)** s'est tenu du 28 au 30 mai 2015 à Ouagadougou sous le thème : « *Contribution du secteur minier à l'émergence des Etats de la CEDEAO : Promotion des matériaux locaux et de la fourniture locale de biens et services miniers* ». Pendant 3 jours, 600 participants ont pris part aux différents échanges, conférences et expositions.
- La 11^{ème} édition du **Ciné Droit Libre** s'est tenue à ouagadougou du 28 juin au 04 juillet 2015 sous le thème : « *quand la jeunesse se met debout !...* ». Elle a été parrainée par Claudy SIAR, promoteur culturel, animateur de l'émission « Couleurs Tropicales » sur RFI et Fadel BARRO, ex journaliste à la Gazette et co-fondateur du mouvement Y en a marre (Sénégal).

2- Evènements à venir

- le **Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou** (SITHO) du 23 au 27 septembre 2015 sous le thème « *tourisme interne : enjeux et défis* ». Le site du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou abritera cette 11^{ème} édition.
- le 27 septembre 2015 : **Journée Mondiale du Tourisme** sous le thème : « *un milliard de touristes, un milliard d'opportunités* ». Les festivités de cette 36^{ème} édition se tiendront à Ouagadougou au Burkina Faso et seront marquées par la participation effective des dirigeants de cette organisation.
- les **Semaines régionales de la culture** (SRC) pour la sélection des troupes devant prendre part à la prochaine édition de la Semaine nationale de la culture (SNC) auront lieu du 13 novembre au 1^{er} décembre 2015 dans toutes les régions. La 18^{ème} édition de la SNC, prévue du 26 mars au 2 avril 2016 se tiendra sous le thème « *culture et cohésion nationale* »
- la 20^{ème} édition des **Nuits atypiques de Koudougou** (NAK) se déroulera du 23 au 29 novembre 2015 sous le thème : « *culture et jeunesse* ».
- la 13^{ème} édition de la **Foire Internationale du Livre de Ouagadougou** (FILO) aura lieu du 26 au 29 novembre 2015, sous le thème : « *Place des acteurs nationaux du livre dans l'organisation de la FILO* ». Prévue pour se dérouler sur le site du SIAO sous le parrainage de Monsieur Mahamoudou OUEDRAOGO, ancien ministre de la culture, des arts et du tourisme, cette édition a pour écrivain invité d'honneur Monsieur Jacques GUEGANE auteur burkinabè.



Musée à ciel ouvert des fourneaux traditionnels (Kaya)

VI- Informations et suggestions

1- Informations sur le métier de guide de tourisme

Est considérée comme guide de tourisme, toute personne qui, à titre principal, exerce la profession de conduire ou d'accompagner les touristes pour effectuer des visites commentées sur la voie publique, dans les véhicules de transport touristique, dans les sites touristiques, les musées, les monuments historiques, etc. Il peut être indépendant ou employé dans une Agence de Voyages et de Tourisme.

Les guides de tourisme sont classés dans les catégories suivantes :

- ✓ guides nationaux : Ils exercent leurs fonctions à titre permanent et ont compétence sur l'ensemble du territoire national ;
- ✓ guides locaux : ils exercent leurs fonctions de façon permanente dans une localité ou sur un site précis ;

Nul ne peut exercer la profession de guide de tourisme s'il n'est titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le Ministère chargé du tourisme. Elle est personnelle et non cessible.

La carte professionnelle est délivrée par le Ministère chargé du tourisme aux personnes remplissant les conditions ci-après :

- ✓ être de nationalité burkinabè ;
- ✓ être légalement majeur ;
- ✓ présenter des garanties de bonne moralité ;
- ✓ subir avec succès un test d'aptitude professionnelle.

La carte professionnelle de guide de tourisme est revêtue d'un timbre fiscal de mille francs (1 000 FCFA). Sa délivrance est subordonnée au paiement d'une redevance de vingt cinq mille francs (25 000 FCFA) pour les guides nationaux et de dix mille francs (10 000 FCFA) pour les guides locaux.

Tout paiement donne lieu à la délivrance d'une quittance extraite d'un journal à souche côté et paraphé par le receveur général.

Tout fait susceptible de constituer une faute professionnelle notamment l'attitude incorrecte à l'égard des touristes et portée à la connaissance du Ministère chargé du tourisme, peut entraîner le retrait provisoire de la carte de guide.

Le retrait provisoire ne peut excéder une durée de six mois. En cas de récidive, le retrait définitif est prononcé par décision du Ministre chargé du tourisme.

Toute faute professionnelle grave, notamment le détournement des clients au profit d'un hôtel ou d'un établissement commercial, le prêt ou la cession de la carte professionnelle à un tiers, les cas d'escroquerie ou de harcèlement sexuel avérés, peut entraîner le retrait définitif de la carte de guide par décision du Ministre chargé du tourisme. Il en est de même dans les cas d'incapacité ou de condamnation pour crime ou délit.

Sont dispensés de l'obligation de détention de la carte de guide, les membres du corps enseignant justifiant de leur qualité, lorsqu'ils conduisent leurs élèves ou étudiants, les chercheurs à des fins culturelles, historiques ou scientifiques.

Les guides de tourisme sont admis gratuitement sur présentation de leur carte professionnelle dans les musées et monuments de l'État. Ils sont autorisés à y diriger des visites dans les limites fixées par les règlements intérieurs propres à chaque établissement.

2- Suggestions

Le constat au Burkina Faso est que peu de guides de tourisme ont bénéficié d'une formation adéquate. En effet les données disponibles au niveau de la DGT montre que moins de 10% dispose d'une carte professionnelle de guide. Cette situation impacte négativement sur les prestations qu'ils offrent aux touristes venus pour découvrir les potentialités touristiques du pays.

Pour remédier à cette situation, il est opportun de :

- ✓ inciter les guides à se former ;
- ✓ encourager les regroupements professionnels de guides.

Sources du Baromètre : Sondage, Base de données de l'OBSTOUR, de la DGT et de la DGESS, Iefaso.net, Recueil des textes législatifs et réglementaires spécifiques sur le tourisme au Burkina Faso.

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du le 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.

Image du musée national, salle Jean ROUCH